

Racisme

- Le rapport 2019 d'Unia est publié ce lundi.
- 25,8 % des dossiers sont liés aux critères "raciaux".
- Décryptage avec Patrick Charlier, codirecteur de l'institution qui lutte contre la discrimination.



un Noir ou une femme portant le foulard qui attend à l'arrêt.

“Admettre qu’il existe des situations de racisme individuel, ce n’est pas reconnaître le caractère systémique du problème.”

voir et une non-volonté de changer le système, mais il n’y a pas, comme dans l’apartheid, de volonté délibérée de mener une telle politique.”

Le racisme serait plus rampant ? “Oui. Et c’est la ligne de fracture idéologique qui existe actuellement sur les questions de discrimination raciale. Certains refusent de reconnaître le caractère structurel du problème. Ils acceptent de stigmatiser un comportement individuel mais affirment que notre société offre toutes les opportunités et que, si on est en échec, c’est une responsabilité individuelle. C’est très clairement le cas de la N-VA. Mais d’autres partis aussi. J’ai déjà eu des débats télévisés avec Alain Destexhe, avant qu’il ne quitte le Mouvement réformateur. Il n’était peut-être pas représentatif, mais c’est quand même lui que le MR envoyait sur les plateaux.”

“Le profilage ethnique est une réalité en Belgique”

Pour les syndicats de police et le ministre fédéral de l’Intérieur, Pieter De Crem, le profilage ethnique n’existe pas. C’est un mythe ?

Non, c’est une réalité. Il est difficile de prouver qu’un contrôle résulte d’un profilage ethnique si l’on n’y a pas eu un comportement particulier ou un propos déplacé. On peut, en revanche, démontrer l’existence de ce profilage si on travaille sur un certain nombre de contrôles. Nous recevons de nombreux témoignages concernant l’aéroport de Bruxelles-National, où ce sont systématiquement les personnes de couleur qui se font contrôler. Exemple : un homme marié à une Rwandaise a deux enfants métis. Il a beaucoup voyagé avec eux. Une fois qu’ils sont devenus adolescents, il a testé toutes les formules pour passer la frontière : ses enfants et lui, les enfants seuls avec la maman, etc. Dans tous les cas, ses enfants ont été contrôlés, et lui jamais. Ce sont des témoignages qu’on entend de personnes dites racisées. Quand on n’est pas dans la situation, il est compliqué de se rendre compte de ce que c’est d’être en permanence confronté au risque d’être contrôlé ou de se représenter les stratégies d’évitement que ces personnes ont intégrées.

JEAN MARC QUINNE/REPORTERS



Patrick Charlier
Codirecteur d'Unia

avec un mobile lié au mépris ou à l’hostilité à l’égard de la personne en raison de ses caractéristiques, il y a des circonstances aggravantes et on peut alors agir en justice aux côtés de la victime. Ce mobile abject est difficile à prouver. Souvent, et c’est ce qui s’est passé avec le jeune Soudanais, cela démarre par la dénonciation d’un collègue. Ici, un des quatre policiers a déclaré qu’un de ses collègues avait “déconné”. C’est pour ça que la citation a été aussi rapide.

Quels profils sont les plus concernés ?

Le profilage ethnique est une forme de discrimination systémique et, tel qu’il apparaît, une forme d’intersectionnalité. Je m’explique. Toutes les personnes étrangères ne sont pas visées : ce sont plutôt les jeunes garçons ou les femmes qui portent le voile. Il n’y a pas que l’origine qui joue. Le statut socio-économique intervient, le genre, etc. Quand on parle de contrôles dans certains quartiers, cela va au-delà des seules caractéristiques ethniques. Nous y travaillons depuis l’année passée et cela arrive tout d’un coup dans l’actualité. On est satisfaits qu’il y ait une prise de conscience de ceux qui ne sont pas les premiers motivés ou engagés. Mais il faut qu’elle

soit durable, tant au niveau politique que policier.

Il y a un refus de la part de certains de regarder la réalité en face ?

Nous avons été auditionnés à la Chambre sur le sujet. On était notamment aux côtés de représentants de la commission permanente de la police locale. Ils disaient très clairement qu’il n’y a pas de profilage ethnique et évoquaient plutôt des dérapages individuels. Or, tant qu’on refuse de reconnaître un problème, on ne sait pas y répondre. Nous suivons de près deux dossiers récents : le décès du jeune Adil, qui s’est enfui en scooter pour éviter un contrôle pendant le confinement et qui a eu un accident avec la police, et le cas du jeune Soudanais qui s’est fait tabasser et dont on a cassé le GSM. Nous avons eu des contacts avec le parquet, les victimes et les familles. On peut présumer que ces incidents sont le résultat d’un éventuel profilage ethnique, mais il faut rester prudent car nous n’avons pas les preuves. Mais les contrôles effectués vis-à-vis de certaines populations de manière systématique et répétée ne relèvent-ils pas du profilage ethnique ? Dans une situation individuelle, le caractère discriminatoire du comportement est très difficile à établir.

Comment le prouver ?

Au sens de la loi, si l’acte est commis

La Première ministre vient de réactiver la conférence interministérielle de lutte contre le racisme en vue d’un plan d’action national. Un signal de bon augure ?

Pour la première fois en 20 ans, trois accords de gouvernement conclus en 2019 (en Région bruxelloise, en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles) indiquent vouloir contribuer à l’établissement d’un plan interfédéral. Le plan d’action contre le racisme ne doit pas être un texte que l’on adopte et que l’on dépose. L’important réside dans le processus qui doit se mettre en place. Non pas ce qui a été écrit mais plutôt ce qu’on va établir, comment on mobilise la société. Depuis quatre ans, nous observons que les choses bougent. La précédente secrétaire d’État à l’Égalité des chances, Elke Sleurs (N-VA), avait commandité une étude sur le sujet. Des experts des Nations unies sont venus en visite en Belgique et ont rédigé un rapport assez sévère sur la situation des afro-descendants. Dans un même temps, la commission contre le racisme du Conseil de l’Europe a rendu son rapport. Tout cela fait que nous sommes à un *momentum* : la volonté de faire bouger les choses arrive en politique.